

50/51°  
NORD

## LA FORMATION DES PROFESSIONNELLS DE SANTÉ



Notre région a une importante capacité de formation des professionnels de santé. Déjà située parmi les premières régions formatrices de France pour la totalité des formations médicales et paramédicales, les effectifs d'étudiants y sont en augmentation.

La formation médicale relève en totalité de l'Etat, tandis que l'organisation de la formation paramédicale, dont le nombre de jeunes à former reste fixé nationalement, revient désormais à la région. Cette redistribution des responsabilités ouvre des perspectives pour une meilleure répartition des formations et des professionnels sur le territoire.

**Car l'enjeu de la région est de garder les professionnels de santé formés ici pour répondre aux besoins de la population.** Ceci pose le problème de l'attractivité du Nord - Pas-de-Calais, autant sur le plan de la qualité d'exercice des métiers de la santé que sur la qualité de vie.

# FORMER ET RETENIR LES PROFE

## UNE RÉGION QUI FORME BEAUCOUP DE FUTURS PROFESSIONNELS DE SANTÉ

C'est, en apparence, un dossier de qualité qui vient d'échoir au Conseil Régional, désormais en charge de la définition et la mise en œuvre des politiques de formation sanitaires et sociales (loi du 13 août 2004).

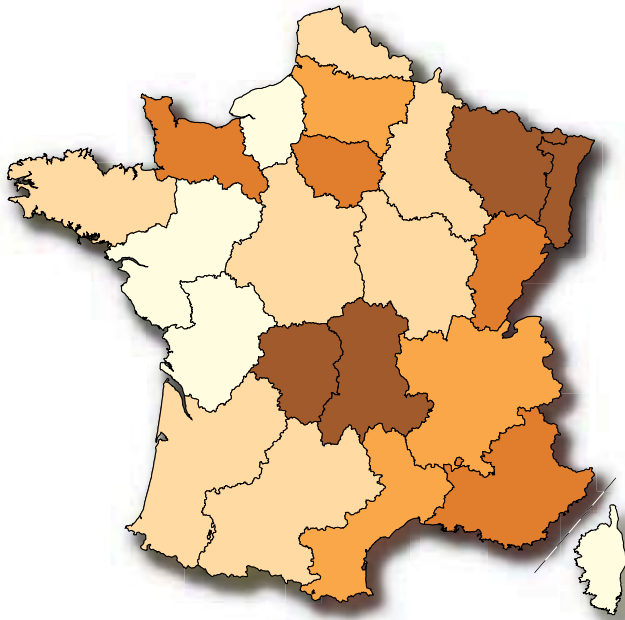
Le Nord - Pas-de-Calais est une des régions de France les mieux pourvues en termes d'établissements de formation « sanitaire ». 70 écoles font d'elle la 4<sup>e</sup> région de France en nombre d'établissements, qui dispensent la quasi-totalité des formations de ce domaine, y compris des formations rares, telles que psychomotriciens ou ergothérapeutes. À nombre d'écoles stable, les effectifs ont augmenté de 43,7% entre 1995 et 2004, situant la région au 3<sup>e</sup> rang national pour le nombre des diplômés (près de 4 000 en 2004). Ce dynamisme est doublé d'efficacité, puisque le taux de réussite s'y situe au-delà de 90%. Toutefois, la région ne compte que 4,9% des effectifs nationaux pour 7% de la population, ce qui la place 19<sup>e</sup> sur 22 régions françaises.

En matière de formation médicale, les Facultés de médecine de Lille situent la région au 4<sup>e</sup> rang national en nombre d'étudiants, mais la densité des médecins qui y exercent place le Nord - Pas-de-Calais au 13<sup>e</sup> rang sur 22 régions. Une fois diplômée une trop grande part de jeunes praticiens choisissent d'exercer ailleurs que dans le Nord - Pas-de-Calais.

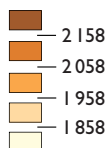
Cette situation se retrouve pour la chirurgie dentaire : Lille est le 3<sup>e</sup> pôle français de formation mais la région est au 19<sup>e</sup> rang pour le nombre de praticiens.

Il en est de même pour les pharmaciens, dont le nombre place la région au 17<sup>e</sup> rang national alors que le *numerus clausus* fait de la Faculté le 3<sup>e</sup> pôle de formation national. Situation plus grave encore pour les sages-femmes, où le rang de 3<sup>e</sup> pôle de formation côtoie l'avant dernier rang national (21<sup>e</sup> sur 22) pour la densité de professionnels.

### LA FORMATION AUX ÉTUDES PARAMÉDICALES

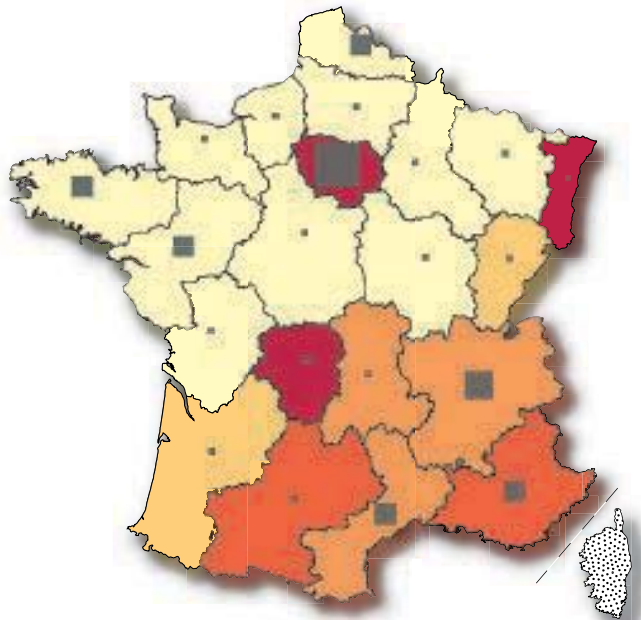


Nombre de diplômés en formations paramédicales délivrés par an pour 100 000 jeunes âgés de 18 à 20 ans  
Moyenne française : 2 008

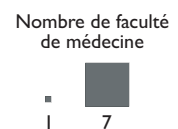
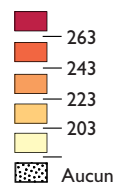


Source : Ministère de la Santé / Insee

### LA FORMATION AUX ÉTUDES MÉDICALES



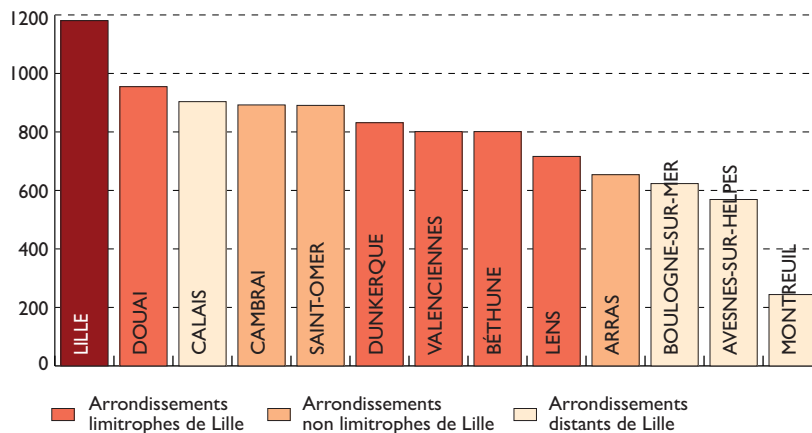
Nombre d'enseignants pour 100 000 jeunes âgés de 18 à 20 ans  
Moyenne française : 233



Source : Ministère de la Santé / Insee

# PROFESSIONNELS DE SANTÉ DANS NOTRE RÉGION

INSCRIPTIONS EN PCEM 1, RAPPORTÉ AUX 18-20 ANS  
PAR ARRONDISSEMENTS - FACULTÉ DE MÉDECINE DE LILLE



Source : Faculté de médecine Lille 2, Insee

## UNE CAPACITÉ DE FORMATION QUI NE RÉPOND PAS AUX BESOINS

La remarquable capacité de formation de la région ne peut être étudiée sans être reliée à celle des effectifs exerçant sur le territoire, lanterne rouge pour la quasi-totalité des professions de santé.

Face à une population qui a de grands besoins de santé, et qui de plus vieillit, on manque de médecins spécialistes, et le nombre de sages femmes, infirmiers, masseurs kinésithérapeutes est inférieur aux moyennes nationales, malgré l'augmentation du nombre de diplômés.

Certes, bien qu'en sous-effectif, la quasi-totalité des professions de santé\* devrait néanmoins résister mieux qu'ailleurs à l'aggravation annoncée, car les professionnels sont en moyenne un peu plus jeunes qu'ailleurs. Mais cette jeunesse peut aussi interpeller : après un début de carrière dans la région, certains professionnels la quittent-ils ?

## DES INÉGALITÉS ENTRE LES TERRITOIRES

Hormis quelques professions (orthophonistes, masseurs kinésithérapeutes et pédicures podologues), les professionnels médicaux et paramédicaux sont mal répartis sur le territoire régional, concentrés dans les zones urbaines et à proximité des centres de soins. De plus, leur répartition géographique ne correspond pas aux densités de population : les paramédicaux sont 18% sur le littoral qui regroupe 33% des habitants de la région, 39% sur la métropole où vit 20% de la population régionale.

Cette disparité est également vraie en ce qui concerne l'offre de formation, concentrée pour 44,7% des effectifs sur la zone d'emploi de Lille.

## FACILITER L'ACCÈS AUX PROFESSIONS DE SANTÉ

Bien qu'en développement, la formation des professionnels de santé dans la région pose donc bien des questions.

En formation « initiale », il est nécessaire de réfléchir à l'accès des jeunes de la région aux formations de santé : moins d'un étudiant sur deux inscrits en première année de médecine est issu de la région. Pour les formations d'infirmiers, plus de 10% des effectifs théoriques de formation ne sont pas atteints, et plus de 40% des étudiants quittent la formation avant d'obtenir leur diplôme, jugeant souvent la formation longue pour un métier difficile et mal rémunéré.

Certaines formations aux métiers sanitaires sont gratuites, d'autres payantes : comment harmoniser ces différences qui handicapent l'accès aux métiers ?

Comment faciliter la formation professionnelle continue, aujourd'hui sous utilisée, du fait de la complexité de repérage entre les différents financeurs, et lever le frein de la rémunération pour les formations longues comme celle d'Infirmier ?

Comment mieux intégrer la valorisation des acquis de l'expérience et adapter la qualification aux métiers d'assistance en émergence ? Comment assurer des connexions entre les formations, aujourd'hui cloisonnées, notamment entre le secteur sanitaire et le social qui ont à répondre au vieillissement de la population ?

Comment permettre aux jeunes de notre région d'accéder à des formations enseignées parfois loin de chez eux même si le pôle de Lille apporte déjà son soutien dans l'ensemble de la région et selon ses possibilités ?

La plus cruciale de ces questions reste celle du maintien des professionnels sur le territoire.

\*Hormis les ergothérapeutes, infirmiers de puériculture, orthophonistes et psychomotriciens, qui sont dans la région plus nombreux que la moyenne nationale.

# RÉGION : DEUX ENJEUX D'AVENIR

## FORMER ET RETENIR LES PROFESSIONNELS DONT LA RÉGION A BESOIN

Toutes les questions soulevées pour les carrières paramédicales incombent désormais au Conseil Régional. Elles orientent le travail d'élaboration du Schéma régional des formations sanitaires et sociales, engagé en 2004.

Sur la base d'une connaissance plus fine de l'existant, il s'agit de proposer une politique de formation sanitaire qui mette en cohérence la capacité de formation du Nord - Pas de Calais et les besoins des employeurs en intégrant les différents enjeux propres à la région.

La diversité des Institutions concernées rend la tâche complexe : bien que désormais décentralisée, la gestion de ces formations reste en partie dépendante de l'Etat dans différents ministères (santé / enseignement supérieur / éducation nationale / cohésion sociale), et les organismes de financement de la formation professionnelle sont multiples.

Il faut aussi tenir compte des enjeux actuels et à venir propres à la région : compenser les sous-effectifs actuels et annoncés, anticiper les besoins de santé qui évoluent et évolueront encore,

trouver un accord de complémentarité avec la Belgique voisine, intégrer le vieillissement de la population et expérimenter la délégation de tâches du médical vers le paramédical.

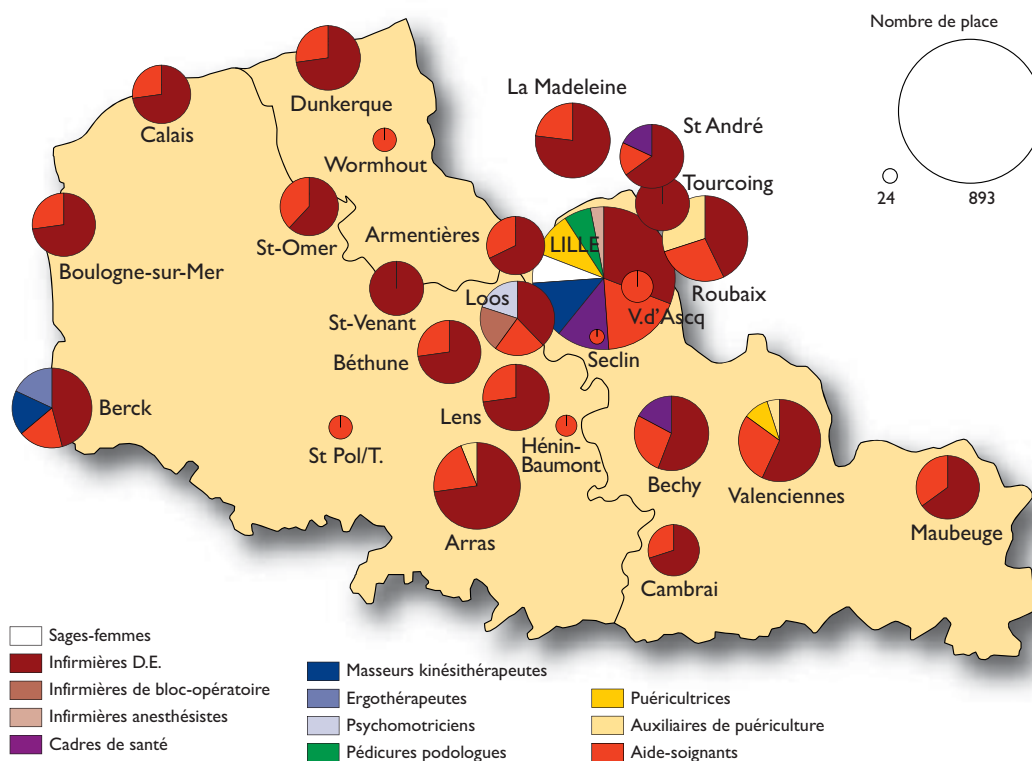
Tous les acteurs concernés doivent s'associer à la construction et à la réalisation d'une véritable politique de formation reliée aux besoins d'emplois. Celle-ci ne pourra être qu'innovante, car elle poursuit une ambition qui répond à un besoin incontesté : former et retenir les professionnels de santé dont le Nord - Pas de Calais a besoin.

### EN CHIFFRE :

Sanitaire et social confondu, le budget de formation est estimé à **50,1 millions d'euros**.

Pour les seuls paramédicaux, cela représente **36,7 millions d'euros** pour **2500 bourses** et **45 établissements à financer**.

### CENTRES DE FORMATION SANITAIRE DANS LE NORD-PAS-DE-CALAIS (QUOTAS DE PLACES EN 2004)



Source : Direction régionale des affaires sanitaires et sociales

## DIFFICULTÉS ET PROPOSITIONS POUR FORMER LES MÉDECINS DONT LA RÉGION A BESOIN

Professeur Jean-Paul Francke

Doyen de la Faculté de Médecine de Lille - Université de Lille 2 « Droit et Santé »

Le déficit en médecins spécialistes, hors médecine générale, n'est hélas pas nouveau mais il risque encore de s'accroître à court terme, d'autant plus que va s'y ajouter une crise de la médecine générale.

La région a bénéficié d'une augmentation rapide du *numerus clausus*. Il est actuellement de 7 % (sur 7000 pour 2006). Le CHRU et la Faculté sont attractifs : on forme en nombre. Mais il existe une fuite des spécialistes formés, notamment parce qu'il manque des postes en post-internat et surtout de chefs de clinique. Le Nord-Pas-de-Calais a su innover avec la création des postes d'assistants à temps partagé. Mais ces postes d'assistants spécialistes restent moins attractifs que les postes de chef de clinique. Ce sont eux qui manquent cruellement. Certes, quelques uns sont créés (3 à la rentrée prochaine) mais pour que les chances d'obtenir un poste soient identiques dans la région à celles qui existent en région parisienne, c'est plus de 100 postes qui devraient être créés. Ce déficit d'encadrement est d'ailleurs le même pour les postes de Professeurs et de Maîtres de Conférences : pour le même nombre d'étudiants, voire un peu moins, Paris a 2 fois plus d'enseignants !

À cette difficulté s'ajoute désormais la répartition des étudiants entre médecine générale et les autres spécialités. Une politique de meilleure préparation aux Épreuves Classantes Nationales (*permettant de choisir sa spécialité*) a été mise en place, avec l'aide la région pendant 3 ans, compte-tenu du déficit d'encadrement.

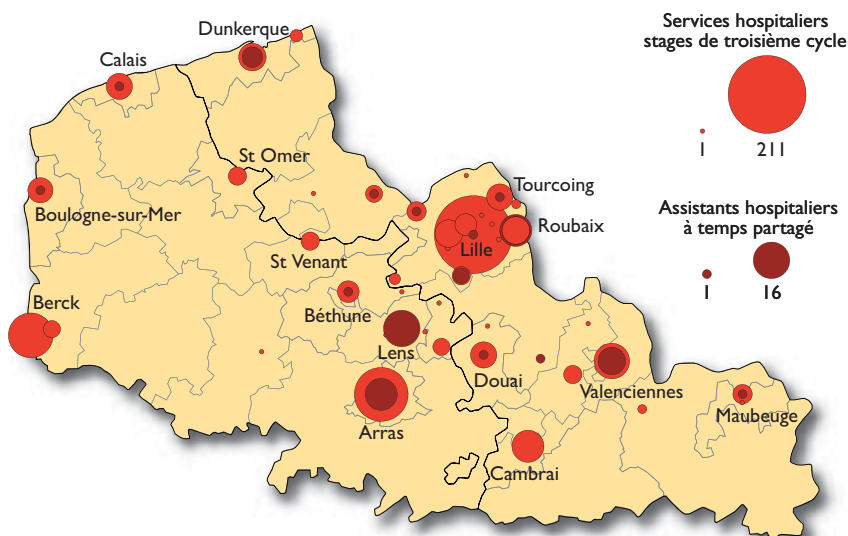
Elle a porté ses fruits puisqu'à présent près de 65% des étudiants en spécialités sont issus des Facultés lilloises. Cependant, mieux les étudiants réussissent, moins le choix se porte vers la médecine générale (en 2 ans nous avons perdu plus de 120 postes de futurs généralistes). C'est ainsi qu'une excellente décision, la promotion de la médecine générale au statut de spécialité, se transforme en catastrophe dénoncée dans toutes les régions. C'est là que doit aussi porter l'effort, en revalorisant le métier de généraliste, en le faisant mieux connaître (stage en cabinet dans le 2<sup>e</sup> cycle) et en le rendant plus attrayant.

Enfin, le choix des spécialités doit être orienté et une adéquation plus stricte mise en place en cohérence avec les besoins réels de la région.

Deux évolutions résoudraient au moins en partie quelques unes de ces difficultés. Tout d'abord, des épreuves classantes interrégionales et non plus nationales permettraient de mieux répartir les candidats à un diplôme de spécialité (internes). Ensuite que l'État rééquilibre la répartition des postes de formateurs entre les Facultés. La région pourrait aussi nous y aider.

Une autre particularité à saluer dans notre Région, la participation de la plupart des Centres Hospitaliers à la formation des étudiants. C'est précieux, à un moment où le *numerus clausus* augmente.

### LES SERVICES HOSPITALIERS ACCUEILLANT DES ÉTUDIANTS EN TROISIÈME CYCLE D'ÉTUDES MÉDICALES (2005) ET LES ASSISTANTS À TEMPS PARTAGÉ (2000 - 2005)





### 3 questions à : MARIE NOËLLE LIENEMANN

Ancien Ministre - Députée au Parlement Européen  
Vice Présidente du Conseil Régional en charge de la formation professionnelle

#### La région vient de prendre la responsabilité de la formation des professionnels paramédicaux : quels en sont les enjeux ?

*L'enjeu est de former les professionnels dont la région a besoin dans un avenir proche et lointain.*

*Pour cela, c'est notre premier objectif, nous travaillons à la mise en place du Schéma régional de formation sanitaire. Faire le point de la situation dont nous acquérons la compétence passe par la réalisation d'un diagnostic clair. Les professionnels, opérateurs de formation, hospitaliers vont exprimer leurs besoins, nous y ajoutons des études pour faire le point de la situation secteur par secteur, puis va commencer un « bras de fer » avec l'Etat, pour obtenir les moyens dont nous avons besoin.*

*Ensuite, nous devons veiller à ce que les personnes formées ici y restent. Bien sur, il faut aussi augmenter la confiance en eux des habitants de cette région et en particulier ceux qui vivent dans des secteurs qui étaient industriels. Ceux-ci ont des difficultés à se percevoir dans les métiers de service, encore plus de service à la personne.*

*Pour cela, il faut agir de trois manières : veiller à ce que les structures soient situées à proximité de ces secteurs et qu'elles soient connues des habitants. Ensuite, il faut motiver les personnes vers ces métiers : notre réseau d'orientation doit s'y employer. Enfin, il faut travailler aux passerelles entre les différents métiers : nous devons construire de vrais parcours qualifiants, par la Validation des Acquis Professionnels et la Formation Continue.*

*Donc nous avons trois priorités : la proximité, la mobilisation des acteurs de l'orientation et la motivation des jeunes, la promotion sociale. Je trouve que c'est une priorité d'offrir des formations de qualité au plus près des habitants, même si cela n'exclut pas que nous développons des formations d'excellence à Lille ou dans de grandes agglomérations de la région.*

#### Quelles difficultés la région devra-t-elle surmonter pour réaliser ces ambitions ?

*La situation est ambiguë : le Conseil Régional a la compétence de la formation, mais c'est l'Etat qui décide du nombre de poste d'enseignants. Prenons par exemple le cas du plan cancer, ambitieux, qu'engage la région : nous savons que nous avons besoin de professionnels en imagerie médicale, mais pour les former, nous manquons de poste de formateurs...*

*Pour obtenir les moyens, la région a des arguments à donner, des arguments liés au retard, ceux du mauvais état de santé de la population. Notre volontarisme en est un également : la région est la première à entrer à l'ARH, le plan cancer régional est un gros effort en complément de celui de l'Etat. L'Etat doit prendre en compte cette volonté, cette réalité.*

*Les sommes consacrées par l'Etat à la formation dans la région, mises en rapport avec le nombre d'habitants sont bien inférieures aux besoins : c'est une dotation à moindre coût. Evidemment, la formation ici est de bon niveau, car on arrive malgré cela à faire de la qualité avec moins de moyens qu'ailleurs. Pourquoi ne pas continuer ainsi ? nous dit l'Etat.*

*Or, la décentralisation acte des inégalités territoriales : il faut adopter des stratégies de rattrapage d'un retard bien réel. L'Etat doit créer des postes, que nous financerons.*

*Ma seule crainte que les inégalités territoriales s'accroissent avec la décentralisation telle qu'elle fonctionne. La vraie question, c'est quels sont les outils dont l'Etat va se doter pour garantir l'égalité territoriale partout. Les limites seront atteintes ici plus rapidement qu'ailleurs, car les retards se sont accumulés.*

#### Comment abordez-vous ce nouveau sujet ?

*Ce domaine est passionnant, mais il ne faut pas avoir peur d'être pugnace. Les métiers de santé sont de beaux métiers avec de belles missions et de belles tâches. Les acteurs de la formation aiment ce qu'ils font. Mon objectif est que nous redonnions à la formation des professions de santé de l'efficacité, de la justice sociale, de la proximité et de la confiance.*

*Le seul risque sur ce dossier, c'est d'être en deçà des besoins : cela nécessite qu'on s'en occupe, vite et constamment.*

*Mon autre préoccupation, c'est comment garantir, dans ces métiers de santé, la parité ? Il faut que nous trouvions les moyens d'attirer des hommes. Car l'histoire montre qu'un métier « de femme » n'est pas le mieux valorisé. Même si ces professions sont porteuses de reconnaissance humaine, ce n'est pas ce qui fait manger...*